

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS :	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale . .	» 26.—	» 13.—
Majoration pour abonnement par la poste		
Compte de chèque postaux IV b 426		

Paraissant le Mercredi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES À L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL
Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 5, rue St-Honoré, Neuchâtel, Tél. 51.187

Succursales et Agences en Suisse et à l'Etranger

ANNONCES :
suisses 15 centimes, offres et demandes
de places 10 cts. le millimètre,
étrangères 20 cts. le millimètre.
Les annonces se paient d'avance.

Le plan van Zeeland

La presse en a déjà beaucoup parlé. Mais elle n'a pas tout dit et, surtout, elle n'a pas fini d'épiloguer à ce propos.

Le programme que propose l'ancien Premier belge à une humanité divisée par des idéologies ridicules, complètement déconcertée politiquement et économiquement, et ne distinguant plus son avenir immédiat ou lointain, représente une entité, mais aussi un idéal que son auteur n'a certainement jamais admis comme pouvant être réalisé tout de suite, d'une volonté commune.

M. van Zeeland a déjà rendu un service en mettant de l'ordre dans les idées. Sa trilogie démontre clairement :

1. L'avantage de la coopération internationale sur l'autarcie, ce nationalisme économique exacerbé,

2. La nature des obstacles qui s'opposent à la reprise de la dite coopération,

3. L'interdépendance des problèmes politiques et économiques.

Après avoir fait une concession aux tendances autarciques — plus répandues dans le monde qu'on ne le croit communément, tous les peuples cherchant, sinon à se suffire, du moins à se libérer le plus possible des fournitures d'autrui —, plus réalisables aujourd'hui en raison des progrès techniques et des moyens supérieurs de prospection des marchés intérieurs, il n'est pas difficile à l'expert international de prouver que plus on s'approche de l'« indépendance » économique, plus le coût de la vie augmente. Il reste, en effet, à savoir si les Etats européens, entre autres, surtout ceux qui sont fort peuplés, ont les moyens de vivre sur un niveau qui double la concurrence des peuples frustres de couleuvre! La propre suffisance n'est-elle pas pratiquée particulièrement par les nations qui n'ont pas les ressources adéquates?

La cause est entendue: l'autarcie, d'ailleurs irréalisable même pour les peuples les plus fortunés, ne suscite que des oppositions, économiques et politiques. Mais comment la supprimer ou, du moins, en opérer la démobilisation graduelle?

M. van Zeeland en énumère les soutiens:

D'abord les droits de douane. La Conférence internationale de 1927 en avait proposé la réduction progressive et commune. Le rapporteur, plus réaliste, ne demande pour l'heure qu'une stabilisation. Celle-ci ne devrait pas être difficile à effectuer.

Pourrait-on, tout aussi aisément, supprimer les droits ou taxes, prohibitions ou restrictions, à l'exportation des matières premières! Là encore, il paraîtrait que les détenteurs de ces dernières devraient avoir tout intérêt à les répandre le plus possible. Ils supprimeraient d'un trait un argument politique que les Etats « prolétaires » font actuellement valoir contre les Etats « ploutocratiques ».

Revenir au système de la clause de la nation la plus favorisée (c. n. p. f.), voici qui, pour n'être pas discutable, est déjà plus discuté. Il est entendu qu'un régime de commerce international ne peut exister que dans l'universalité, sans article préférentiel au bénéfice des uns et au détriment des autres. Cependant, devant les premiers échecs du nationalisme économique, certains pays se sont retournés vers le régionalisme. La C. N. P. F. les gênerait. Ils n'en veulent pas encore entendre parler. Doivent-ils aller jusqu'au bout d'une seconde expérience pour être convertis?

Ou trouvera-t-on d'autres arguments pour les dissuader de s'engager dans cette voie?

M. van Zeeland voudrait encore la disparition des mesures de défense sanitaire. Il aura contre lui l'agriculture mondiale, en tout cas européenne. La paysannerie occidentale perdra l'une de ses meilleures armes, en renonçant au cordon vétérinaire qui peut se resserrer ou se desserrer selon les nécessités. Il arrive que la proposition de l'expert tombe au moment où la fièvre aphétéuse semble justifier de pareilles précautions, bien que, d'autre part, le dit cordon n'ait nulle part empêché la propagation du fléau à l'intérieur des frontières nationales.

La valeur des dispositions prises contre le dumping paraît tout aussi illusoire. Les producteurs de tous pays ont encore en mémoire les assauts redoutables de l'exportation allemande, russe et japonaise. S'il ne s'agissait pas, dans tous les cas de dumping caractérisé, la menace fut réelle et l'on ne conçoit pas que ceux qui en ont été l'objet puissent s'engager à ne plus résister à l'avenir. Il est vrai qu'une telle politique serait susceptible de mettre un terme à certaines actions désespérées de quelque peuple dynamique, les Japonais, faisant la guerre en Chine en partie parce que ne pouvant ouvrir des marchés à leurs produits industriels.

On ne pourrait, par contre, éléver de protestation motivée contre l'adoption de la spécification douanière qu'a créée le Comité économique de la S. d. N.

Les accords bilatéraux proposés par l'auteur du plan sont certainement les plus faciles à conclure. On conçoit plus rapidement une entente entre deux parties qu'entre plusieurs et surtout qu'entre toutes. Au surplus, les tribunaux d'arbitrage prévus, ainsi que des commissions partiales pourraient certainement empêcher les conflits qui se produiraient.

Et qui ne penserait, comme M. van Zeeland, que les contingentements ne sont à l'origine des maux les plus graves qui nous affectent? Les entreprises suisses en savent quelque chose, auxquelles les commandes ne manquent pas, mais bien la possibilité de les satisfaire, de par une limitation arbitraire arrêtée par les Etats étrangers.

Mais l'on doit se demander si ceux de ces derniers qui ont adopté ces mesures, et d'autres d'ordre financier, dans le domaine des changes, des transferts de fonds, avec le contrôle des monnaies et l'institution des clearings, ne feraient pas les frais du rétablissement dont bénéficiaient ainsi leurs partenaires. La seule possibilité d'arriver aux résultats demandés nous paraît être la reprise de la circulation internationale des capitaux, en d'autres termes des prêts des pays riches aux pays pauvres. Mais cela ne s'entend que si tous parlent la même langue financière, c'est-à-dire si chacun reconnaît un étalon de mesure international qui ne peut être, pour la monnaie, que l'or.

La question économique et financière réglée, la question politique se trouverait bien près de sa solution. Le monde entier, et non seulement quelques grandes puissances plus ou moins prééminentes, souffre de la non-circulation des capitaux, des marchandises et des hommes, et beaucoup moins de l'inégale répartition des matières premières et des colonies.

L'auteur songe à internationaliser des mandats qui le sont déjà, du moins par définition, à ouvrir certaines colonies, à créer des compagnies privilégiées, etc., etc. Il alourdit inutilement son bateau. Les moindres facilités de déplacement

feraient bien mieux notre affaire. Le moment n'approche-t-il pas, par ailleurs, où les peuples propriétaires de colonies se trouveront, de par la résistance des autochtones, devant l'obligation de renoncer à tout ou partie de leurs priviléges?

En somme, le travail de M. van Zeeland est méritoire. Les grands Etats qu'il veut consulter feraient de l'excellente besogne en réduisant son plan aux proportions immédiatement réalisables. La Conférence internationale qui suivrait leur accord ne devrait guère y faire obstacle.

Mais...?

Ch. B.

La révision constitutionnelle

Le Conseil fédéral a fixé à fin juin ou au commencement de juillet la votation sur le code pénal.

La commission du Conseil national, d'entente avec le chef du Département de l'économie publique a déclaré, à fin janvier, qu'avant de procéder à la **révision de l'article 32 de la Constitution**, il serait désirable de voter sur les deux initiatives relatives aux arrêtés urgents l'une par le mouvement des lignes directrices, et l'autre par le parti Duttweiler. La votation fédérale sur l'initiative du mouvement des lignes directrices qui a été fixée entre celle sur le programme financier, prévue pour octobre-novembre, et celle sur les articles économiques fixés au printemps 1939, tient largement compte de ce désir.

Echo d'une visite

Notre confrère « La France Horlogère » vient de publier sous cette rubrique deux vues, l'une du nouveau laboratoire des Usines Lip, l'autre portant en sous-titre « Le nouveau mode d'emboutissage Lip connu sous le nom de pierres chassées ».

Ces deux vues, d'ailleurs fort intéressantes, sont suivies de la reproduction d'une lettre adressée par un Professeur de l'Ecole d'Horlogerie de Paris à la Direction technique de Lip S. A. en date du 9 décembre 1937.

Si la première de ces vues n'appelle aucune observation de notre part, il ne saurait en être de même de la seconde qui, suivie de quelques lignes revient sur une question que nous ne pouvons pas laisser passer sous silence.

Tous nos confrères horlogers se rappellent certainement une polémique de presse destinée à rendre à l'industrie suisse l'initiative du chassage des pierres, il y a de nombreuses années déjà.

La date des brevets suisses qui ont couvert cette invention est là pour dissiper tout doute, le procédé de chassage n'est pas nouveau, il a vu le jour en Suisse d'où il s'est étendu en France aussi bien chez Lip qu'ailleurs.

Toute discussion sur ce point de fait est impossible.

Actuellement, ce procédé est tellement répandu que les fabricants de pierres, concurremment avec certains constructeurs mécaniciens, livrent des presses à emboutir qui, au point de vue précision de la production ne soulèvent aucune critique.

Lip a donc utilisé un procédé qu'il n'a pas inventé; peut-être, pour être juste, peut-on lui laisser la paternité d'un système de presse chassant en même temps trois trous au lieu d'un, mais ce perfectionnement serait au détriment de la précision absolue; en tous cas, il serait plus difficile d'obtenir la précision absolue avec ce système qu'avec des presses spécialisées.

Evidemment la copie n'est pas de mode chez Lip comme l'indique dans sa lettre le Professeur, dont il a été question plus haut; mais si ce professeur a réellement passé sa jeunesse dans les usines suisses, peut-être pourrait-il se rappeler de ce que nous venons remettre en lumière.

Les graphiques destinés à suivre la progression du travail dans une industrie quelconque de même que ceux qui permettent de se rendre compte des variations des stocks sont appliqués partout; peut-être ceux qui ont soulevé l'admiration de notre professeur sont-ils luxueux quant à leur forme; on en établit de lumineux, mais le principe est fort ancien; un chef d'atelier avisé ne se sert pas d'autres moyens de contrôle dans l'horlogerie suisse, la construction automobile, etc... Lip n'a donc pas le monopole des graphiques mis à la mode par les Américains et de pratique courante dans le moindre atelier faisant de la série qui a un embryon d'organisation.

C'est pourquoi, tout en appréciant comme il convient la collaboration plus étroite entre l'Usine et l'Ecole, nous sommes obligés de reconnaître que dans la majorité des cas, elle est plus instructive pour l'Ecole ou certains de ses professeurs, que pour l'Industriel.

Nous terminons sur la phrase qui précède cette remise au point d'un entrefilet qui laisse trop facilement entrevoir que son auteur avec la mise en scène dont il se sert ne paraît avoir d'autre but que de râver l'industrie horlogère suisse à un niveau technique qui, heureusement pour elle, n'est pas le sien.

Interim.

L'Information Horlogère Suisse

L'Information Horlogère a tenu ses assises annuelles le 11 février à La Chaux-de-Fonds, sous la présidence de M. Edouard Tissot, vice-président.

Plus revêtue que de coutume, cette assemblée se déroula dans la meilleure atmosphère. Par des votes unanimes, elle approuva la gestion et les comptes et donna décharge avec remerciements aux organes responsables; unanimement aussi, elle manifesta et renouvela sa confiance pleine et entière à ceux qui sont au gouvernail et dont les tâches sont quotidiennes.

Au cours de l'exercice 1937, 23 sociétaires nouveaux ont été reçus au sein de la Société. Le rendement des renseignements est en progression, celui du contentieux en recul, ce qui est dans la logique des choses, puisque l'année dernière les exportateurs ont pu sélectionner leur clientèle. Cependant, dans les derniers mois, la fièvre des expéditions passée, on s'est de nouveau préoccupé des comptes en suspens.

On sait que l'Information Horlogère dispose d'une documentation unique, parce que spécialisée; c'est pourquoi elle entre en ligne de compte la première comme source de renseignements sur l'horlogerie. Il en est de même au point de vue du contentieux. Son organisation lui permet d'intervenir avec efficacité et autorité dans tous les pays du globe et d'atteindre les clients les plus éloignés. Les sommes récupérées l'année dernière s'élèvent à fr. 650,000.—, soit en moyenne plus de fr. 50,000 par mois. Il n'est pas inutile de rappeler — et le rapport insiste sur ce point — que plus une créance est fraîche, plus elle est facile à recouvrer. Attendre, c'est augmenter ses risques.

L'assemblée s'est inclinée, avec regret, devant la démission de M. C. Girard-Gallet qui, pour des raisons

Histoire de l'Horlogerie suisse

Naissance et développement de l'horlogerie à Neuveville.

Par Marius FALLET (Reproduction interdite)

I.

Neuveville peut se vanter d'être le centre horloger jurassien le plus ancien. Pendant la seconde moitié du XVIIe siècle, des artistes genevois y implantèrent l'industrie de la montre. J'ai exposé ailleurs les causes économiques et démographiques de cet établissement de maîtres genevois à Neuveville entre 1650 et 1700 et même postérieurement*. C'est un des chapitres les plus importants de l'histoire horlogère à la fois de Neuveville et de Genève.

Des Neuvevillois formés à l'école des Genevois firent prospérer la nouvelle industrie qui gagna bientôt du terrain. Au cours du XVIIIe siècle, elle devint la branche économique de beaucoup la plus considérable de la petite ville jurassienne, dépassant même en importance la viticulture. Pendant cette période, il n'est pour ainsi dire famille neuvevilloise qui n'ait donné des horlogers.

Mais plus que d'autres, les Petitmaître, les Ballif, les Bosset, les Chiffelle et les Himly furent les artisans de l'établissement de l'horlogerie dans leur ville natale.

Les Petitmaître. — Théodore Petitmaître a été le premier horloger neuvevillois formé par les maîtres genevois. Il fut maître de la Compagnie des Vignerons et jouit d'une certaine aisance. En 1695, le notaire Balthasar Jacot, originaire du Locle, mais établi à

d'âge et de santé, quitte ses fonctions de président, fonctions qu'il a remplies pendant près de 20 ans. En reconnaissance des services rendus, M. C. Girard-Gallet est acclamé président d'honneur. Nous lui souhaitons encore de longues années de vie heureuse et tranquille sur les bords du Léman. Repos largement mérité, car — on ne saurait assez le dire — M. Girard-Gallet est de ceux qui se sont le plus dévoués, et avec un désintéressement absolu, pour la cause horlogère. La présidence intérimaire sera assumée par M. Charles Jeanneret, du Locle, dont on connaît l'affabilité, l'entregent et le dévouement à toute épreuve.

Le Conseil d'administration fut réélu en bloc et les organes de contrôle furent confirmés dans leurs attributions.

Cette année-ci, l'Information Horlogère célèbre le 25e anniversaire de sa fondation. Les paroles dites à l'assemblée n'ont été que le prélude à cet événement, digne d'être commémoré en temps et lieu plus solennellement. Pour l'instant, nous nous bornons à dire que cette première étape de 25 ans — dont nous écrirons l'histoire — tient toute dans la belle devise: Servir!

R. M.

Recensement du personnel de fabrique

Après une période de huit années, une nouvelle enquête statistique a été faite, le 16 septembre 1937, dans toutes les fabriques de la Suisse. Elle a porté aussi sur la dernière période de paye du personnel au mois de septembre 1936, soit avant la dévaluation.

De 1929 à 1936, l'ensemble des ouvriers et employés de fabrique avait diminué d'environ 100,000. Cette forte régression a pu être atténuée de la moitié en une seule année, puisque, de septembre 1936 à septembre 1937, le nombre des ouvriers et employés de fabriques s'est accru d'environ 50,000, passant de 310,000 à 360,000 en chiffres ronds.

Presque toutes les industries ont participé à cet accroissement, mais tout particulièrement l'industrie métallurgique et celle des machines, ainsi que l'industrie horlogère (30,000 au total pour ces trois groupes).

Les récents effectifs de l'industrie métallurgique et de celle des machines (110,000) se sont considérablement rapprochés de ceux de 1929 (115,000).

L'industrie horlogère, bien qu'elle accuse, avec 36 pour cent, l'accroissement relatif le plus marqué, reste considérablement au-dessous du nombre d'ouvriers et employés qu'elle avait atteint précédemment, ce qui est certainement en rapport avec la rationalisation opérée dans cette branche d'industrie au cours des dernières années.

Dans l'industrie textile, le nombre des ouvriers et employés a augmenté depuis 1936 dans tous les domaines. En nombres absolus toutefois, l'accroissement dans l'industrie du coton (3500) est le plus considérable, celui-ci ayant ainsi compensé un tiers de la régression antérieure.

En 1937, l'industrie de la soie occupait environ 2000 personnes de plus que l'année précédente, mais elle

Neuchâtel, lui vendit « un morceau de vigne » au nom du maître-bourgeois et boursier de Neuchâtel, François Chambrier. Ici et là, Petitmaître apparaît comme bailleur de fonds. Il épousa Marie-Madeleine Crette, sœur du médecin Crette, et décéda à la fin de l'année 1707 dans la fleur de l'âge, laissant un fils: Sigismond Petitmaître, né le 3 septembre 1703 et décédé le 3 juillet 1795 à Neuveville, où il pratiqua la chirurgie ainsi que la médecine de 1729 jusqu'à sa mort.

Théodore Petitmaître était un horloger complet, un exemple classique de l'artiste de la seconde moitié du XVIIe siècle, qui fut une époque de transition dans l'horlogerie suisse et ailleurs. Il faut admirer sans réserves le savoir-faire et les occupations multiples de ce pionnier neuvevillois, qui fut tout ensemble horloger grossier, pendulier et montrier. Hors des grands centres de production de la montre, tels que Genève, Blois, Lyon et Paris, par exemple, cette triple activité horlogère s'imposait comme une nécessité économique et une des conditions du progrès industriel.

De 1686 à 1690, Petitmaître eut comme apprenti en petit volume Tobie Chiffelle, dont j'aurai encore à parler. En 1692 et 1697, le Conseil de Neuveville lui confia, chaque fois pour une période de quatre ans, le gouvernement de l'horloge publique du lieu, qui était celle du Temple. Le 6 avril 1694, il « raccommoda la montre (horloge) qui est sur la Maison de Ville », et le 5 novembre de la même année il présente un compte pour avoir réparé et nettoyé « le grand horloge de la ville » (horloge du Temple). Il en redressa la roue de rencontre, justifia et lima toutes les dents et « mit des boîtes de laiton ».

Le 24 décembre 1696, le Conseil de Bienné fit avec

accuse cependant une diminution d'effectifs très importante relativement à l'année 1929.

Les effectifs de l'industrie de l'habillement et de la toilette, protégée par des restrictions d'importation et diverses mesures économiques, s'accroissent constamment. Cette industrie comptait, en 1937, près de 4000 ouvriers et employés de plus qu'en 1936 et 6000 de plus qu'en 1929.

Les autres groupes d'industrie, travaillant essentiellement pour les besoins internes du pays, n'ont pas été atteints par l'essor constaté ailleurs.

Les ouvriers et employés de chacun des deux sexes, à l'âge de 18 à 40 ans, ont conservé à peu près le même pourcentage de leurs effectifs qu'en 1929 ceux de 40 à 50 ans, ainsi que ceux de 50 à 65 ans sont même relativement plus nombreux qu'alors. En revanche, les classes d'âge les plus jeunes (14-18 ans) et les plus anciennes (plus de 65 ans), sont le moins fortement représentées, tant chez les hommes que chez les femmes.

Le nombre même des fabriques a diminué, de 8319 en 1929, 8218 en 1937. Il s'agit surtout de petites exploitations.

Les moteurs électriques sont au nombre de 175,542, d'une puissance nominale globale de 917,737 CV.

Trafic des paiements avec l'étranger

(Des Informations économiques, OSEC, Lausanne)

Argentine

Importation sans permis préalable

Selon des nouvelles de presse étrangère, la surtaxe applicable en Argentine aux marchandises importées sans autorisation préalable a été réduite de 20 à 10 %. Cette mesure a sans doute été prise ensuite de l'augmentation considérable des exportations argentines et de l'amélioration consécutive de la situation sur le marché des devises.

Bolivie

Contrôle des devises

: Aux termes d'une communication de la Paz, le gouvernement bolivien a supprimé le change officiel, de 80 bolivianos par livre sterling, de sorte qu'il n'existe maintenant en Bolivie qu'un seul change, soit celui de 100 bolivianos par livre sterling.

Italie

Traitements de faveur pour placements étrangers

Dans la «Gazetta Ufficiale» du 2 février a paru la loi No. 3275 du 6 décembre concernant des facilités en matière d'impôts et de devises pour les placements étrangers en Italie.

Maroc espagnol

Importation et exportation de monnaies étrangères

Par ordonnance du haut commissaire du 5 janvier, l'importation de monnaie d'argent et de billets de banque nationaux a été prohibée. L'interdiction déjà existante pour l'exportation de monnaie du Maroc espagnol a été confirmée.

Petitmaître un marché pour la réfection de l'horloge publique du Temple; le maître neuvevillois dut aussi la « mettre en pendule ». En 1700, nouveau marché avec Bienné pour la réfection d'une vieille horloge qui dormait à l'arsenal. Petitmaître fut chargé de l'établir sur la Porte du Haut (Obertor) et de la munir d'un pendule. On voit l'impulsion que l'application du pendule donna même à la grosse horlogerie.

Dans l'inventaire des biens de la famille qui a été dressé après le décès de Petitmaître, on trouve les mentions suivantes: « Pour ranger la montre du général d'Erlach, bailli d'Aarwangen (il s'agit du futur grand avoyer de Berne, le fameux Jérôme d'Erlach), pour la montre à minute du bailli Naegeli; celle du Baron de Montjoie (un des prétendants à la Principauté de Neuchâtel); il résidait temporairement à Neuveville où il intrigua et attendait son heure, qui ne venait toujours pas); celle de M. Daxelhofer de Berne; une montre à répétition, une montre sonnante, une à grand balancier, une horloge de chambre, une autre montre à répétition, un réveil ».

Sans contredit, la Combourgiosie de Neuveville avec Berne (elle datait de 1388), favorisa l'horlogerie naissante. L'alliance des Neuvevillois avec Berne avait été renouvelée le 14 juillet 1633. Le droit de combourgiosie s'étendait à la libre fréquentation des halles et de la maison marchande (Kaufhaus) de Berne. Les horlogers neuvevillois y vendirent leurs produits. Mais il y eut mieux. De nombreuses familles patriciennes de Berne, de Fribourg et de Soleure possédaient des vivres à Neuveville sinon au Landeron et à Cressier. Elles venaient passer une partie de l'année dans leurs fiefs héréditaires, surtout à l'époque des vendanges.

SITUATION DU SERVICE DE COMPENSATION AVEC L'ÉTRANGER

AU 31 JANVIER 1938

	BULGARIE	GRÈCE	ROUMANIE	TURQUIE	YUGOSLAVIE
Avoir Suisse à la Banque nationale de	20.634.309,—	14.392.803,—	93.076.961,—	16.222.577,—	6.687.385
Paiement aux exportateurs suisses	19.740.153,—	12.799.310,—	92.302.218,—	13.015.983,—	4.734.130
Solde Avoir suisse	894.156,—	1.593.493,—	774.743,—	3.206.594,—	1.953.255
Créances suisses non échues en	70.725,—	1.493.474,—	14.208.464,—	1.467.913,—	8.372.855
Total à compenser	964.881,—	3.086.967,—	14.983.207,—	4.674.507,—	10.326.110
Dernier bordereau payé (échéance)		17851/12611/1938/1	21/1/38	10.316/23/3/37	3804/24/12/37

BULGARIE. Compensations privées.

Part des créanciers suisses	fr. 3.681.100,—
Paiements à des créanciers suisses	» 2.991.964,—
Excédent	fr. 689.136,—
Compensations autorisées mais non effectuées	fr. 439.183,—

CHILI

I. Compte global auprès des banques d'émission.

Versements au Banco de Chili en faveur d'exportateurs suisses	fr. 437.301,—
Paiements aux exportateurs suisses	» 371.673,—
Versements en suspens	fr. 65.628,—

Derniers Border. payés: A 249, 16/8/37, B 101, 4/10/34.

II. Compensations privées.

Versements des importateurs suisses	fr. 6.988.183,—
Créances suisses compensées	» 6.772.843,—
Excédent	fr. 215.340,—

III. Autres créances suisses non échues ou ni-réglées

POLOGNE. Compensations privées.	fr. 2.690.353,—
Versements de débiteurs suisses	fr. 16.708.831,—
Paiements effectués à des créanciers suisses	» 14.791.335,—
Excédent	fr. 1.917.496,—
Compensations autorisées mais non effectuées	fr. 3.564.297,—

ITALIE

Versements à Zurich	fr. 188.458.875,—
Versements à Rome	fr. 215.474.986,—
Découvert	fr. 27.016.111,—
Créances suisses déclarées mais non versées	fr. 35.669.834,—
Créances suisses à compenser	fr. 62.685.945,—

Dernier Bordereau payé: 49622, 27/11/37.

CLEARING AVEC L'ALLEMAGNE.

I. Versements de débiteurs suisses

a) Versements auprès de la Banque Nationale Suisse	1 Juin-31 Janv. 1938 fr. 269.162.869,—
b) quote-part de la Deutsche Verrechnungskasse, à Berlin	38.069.056,—
c) quote-part des créanciers suisses	fr. 231.093.813,—

Cette clientèle attira à Neuveville les horlogers genevois. C'est elle qui permit aux premiers maîtres neuvevillois de développer l'industrie de la montre. Il faut y ajouter les hauts dignitaires de la Cour épiscopale de l'Ancienne Principauté-Evêché de Bâle et ceux du monastère de Bellelay. Ces ecclésiastiques et hauts fonctionnaires possédaient à Neuveville, soit des résidences, soit des patrimoines, tels les de Glèresse, bourgeois de Neuveville et conseillers auliques du Prince-Evêque à Porrentruy.

Théodore Petitmaître eut un frère Thiébaud, dont le fils Jean-Jacques Petitmaître fut orfèvre et monteur de boîtes. Le 7 septembre 1687, Nicolas Matthey du Locle, orfèvre établi à Neuchâtel et bourgeois de cette ville, atteste que Jean-Jacques, fils du sieur Thiebault Petitmaître, bourgeois de la Neuveville, a fait chez lui, pendant trois ans et jusqu'à ce jour, « un apprentissage de mondit art et mestier d'orfèvre et ce qui en dépend ». C'est le père de l'apprenti qui demanda cette attestation afin que ce dernier puisse « ensuivre les bonnes coutumes d'Allemagne (lisez Suisse allemande) et d'autres lieux ».

Jean-Jacques Petitmaître fit son tour de Suisse comme compagnon. Selon toute vraisemblance, il séjourna quelque temps à Genève et à Berne. Il fut le premier monteur de boîtes de Neuveville. Dès 1692, l'année même où Daniel Jeanrichard s'établissait aux Bressels, il apparaît en pleine activité dans sa ville natale aux côtés de son oncle Théodore. En 1694, il est témoin dans la contestation que l'horloger genevois Daniel Berger eut à Neuveville avec le marchand drapier Perrin de Neuchâtel. La même année, Noble et Vertereuse Mlle Marie-Madeleine Thellung de Courtelary,

	BULGARIE	GRÈCE	ROUMANIE	TURQUIE	YUGOSLAVIE
Avoir Suisse à la Banque nationale de	20.634.309,—	14.392.803,—	93.076.961,—	16.222.577,—	6.687.385
Paiement aux exportateurs suisses	19.740.153,—	12.799.310,—	92.302.218,—	13.015.983,—	4.734.130
Solde Avoir suisse	894.156,—	1.593.493,—	774.743,—	3.206.594,—	1.953.255
Créances suisses non échues en	70.725,—	1.493.474,—	14.208.464,—	1.467.913,—	8.372.855
Total à compenser	964.881,—	3.086.967,—	14.983.207,—	4.674.507,—	10.326.110
Dernier bordereau payé (échéance)		17851/12611/1938/1	21/1/38	10.316/23/3/37	3804/24/12/37

II. Paiements pour:

a) marchandises suisses	fr. 109.949.678,—
b) frais accessoires afférents au trafic de marchandises	21.955.292,—
c) créances arriérées résultant de l'exportation de marchandises non suisses	1.518.808,—
d) intérêts, dividendes, loyers, fermages, etc.	45.471.107,—
Total a-d	* fr. 178.894.885,—

pour marchandises: datés du 4/1/38.
pour frais accessoires: datés du 29/11/37.

III. Compte « Marchandises »

a) quote-part des créanciers suisses pour marchandises suisses et frais accessoires	fr. 131.904.970,—
b) versements auprès de la Deutsche Verrechnungskasse, à Berlin, en faveur de créanciers suisses	* fr. 151.560.150,—
c) découvert	fr. 19.655.180,—
d) autres créances déclarées, dont le montant n'a pas encore été payé à Berlin	fr. 47.000.094,—
e) total des créances suisses à compenser	fr. 66.655.274,—

IV. Compte « Tourisme »

a) quote-part fixe provenant des versements de débiteurs suisses	fr. 24.500.000,—
b) paiements pour le trafic touristique y compris paiements pour séjours d'études et de convalescence, subventions	24.358.418,—
c) découvert	fr. 141.582,—

* découvert au 30/6/36 de fr. 23.300.000,—.

OBSERVATOIRE CANTONAL DE NEUCHÂTEL

L'Assemblée annuelle de la Commission de l'Observatoire avec les fabricants et les régulateurs de chronomètres participant au concours a lieu aujourd'hui mercredi 16 février 1938, à 14 1/2 heures, à la salle de cours du bâtiment cantonal des Services d'hygiène, Faubourg du Château 5, Neuchâtel.

fille de l'ancien bailli et gouverneur d'Erguel, lui fait un prêt de 100 écus blancs.

Petitmaître ne tarda pas à faire partie du Conseil de Neuveville; le 24 janvier 1712, il fut élu procureur de la Ville; en 1720, il est mentionné comme inspecteur des gardes; Petitmaître était aussi assesseur d'Eglise, c'est-à-dire membre du Consistoire. Comme nous le verrons plus loin, il avait des ambitions politiques. En 1721, il fut élu Maître d'Eglise, autrement dit, président du Consistoire. Petitmaître fit des voyages d'affaires.

Jean-Rodolphe Petitmaître fut l'apprenti de son père Jean-Jacques. De juin au 20 décembre 1713, il séjourna six mois à Genève, ainsi que l'atteste une déclaration du même jour faite par les Syndics et Conseil de Genève. Il se rendit à Berne où il arriva le 25 décembre, mais ne tarda pas à rentrer au foyer paternel. Le 29 mai 1714, il quitte de nouveau Neuveville pour se rendre à Bâle en passant par Soleure. En avril 1715, il est à Zurich. Ce furent des voyages d'affaires. Le 24 octobre 1724, les Syndics et Conseil de Genève certifient que le Sieur Guillaume Bordier a remis au messager de Berne à l'adresse du sieur Jean-Rodolphe Petitmaître à la Neuveville, une caisse contenant des fournitures de montres fabriquées en cette ville. Bordier faisait avant tout le commerce de bijouterie-joaillerie. Il s'arrêtait régulièrement à Neuveville lorsqu'il rentrait à Genève des grandes foires internationales de Zurzach. A partir de 1726, les documents mentionnent explicitement Petitmaître comme « faiseur de boîtes de montres en petit volume ». Déjà le 10 octobre 1719, il avait conclu, pour la durée de huit ans, un contrat de société avec les maîtres neuvevillois Adam et Jean-Pierre Bosset et Jean-Pierre Chiffelle, tous horlo-

Ordre du jour:

1. Proclamation des résultats du concours de 1937.
2. Proclamation du « Prix Guillaume » de 1937 et distribution des récompenses.
3. Communications du directeur de l'Observatoire au sujet:
 - du concours de 1937;
 - du concours de 1938;
 - de la modification de l'art. 48 du règlement pour l'observation des chronomètres.
4. Discussion concernant les communications

Montres-Bracelets		Avec mention	Sans mention
Déposants	Bulletins délivrés		
Aegler S. A., «Rolex» Watch Co., Bienne	117	81	
S. A. L. Brandt et Frère, montres «Oméga», Bienne	51	1	
Fabr. d'horlogerie «Recta» S. A., Bienne	29	—	
Fabr. «Eterna» S. A., Granges	14	12	
Société d'horlogerie «La Générale», Reconvilier	4	10	
Alpina Gruen Guilde S. A. (Union Horlogère), Bienne	1	1	
Technicum cantonal, Ecole d'horlogerie, Bienne	—	1	
Dimensions et Formes des mouvements (bracelets)	Forme	Millimètres	Quantité
«Rolex» Watch Co	Rectang.	16,9 - 32,7 - 4,2	88
» »	Rond	23,4 - 4	53
» »	Rond	19,4 - 3,7	4
» »	Tonneau	18 - 27 - 3,7	53
«Oméga» Watch Co	Tonneau	17,5 - 25 - 3,8	3
» »	Rond	19,4 - 3,3	1
» »	Rond	23,4 - 3,8	48
«Recta» S. A.	Tonneau	19 - 28 - 3,7	29
«Eterna» S. A.	Tonneau	19,9 - 26,4 - 3,8	2
» »	Rond	23,3 - 4	24
«La Générale» Watch Co	Rond	23,5 - 4	14
Alpina Gruen G. S. A. Rectang.	16,9 - 32,7 - 4,2	2	
Tech. cant. Ecole d'horl.	Rond	29 - 5	1
Causes et pourcentages des échecs			
Montres de poche 1re classe		Pourcentage	
Marche diurne moyenne position VH et HH		0,62 %	
Plus grande variation		1,86 %	
Déférence de VH à VD		0,62 %	
Déférence du plat au pendu		1,86 %	
Reprise de marche		0,62 %	
Retraits		14 pièces	
Montres-bracelets			
Marche diurne moyenne dans les différentes positions		0,52 %	
Plus grande variation		0,52 %	
Déférence de HH à HB		0,78 %	
Plus grande différence entre deux marches dans les positions VB, VG, VH et HB		1,29 %	
Variation par degré		1,81 %	
Reprise de marche		0,26 %	
Arrêts		1,29 %	
Retraits		40 pièces	
Epreuves spéciales			
12 montres-bracelets, épreuves thermiques.			

Chronique du travail

Le marché suisse du travail pendant le mois de Décembre 1937.

Comme il fallait s'y attendre, dit l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, le chômage a continué à augmenter sous l'action des influences saisonnières. D'autant que la vague de froid qui est apparue vers la fin de l'année a arrêté dans une large mesure les travaux de plein air. De fin novembre à fin décembre 1937, le nombre des personnes en quête d'un emploi est monté de 71,002 à 87,311; mais il atteint

juillet 1714, à Neuveville, en présence des horlogers Pétremand et Jean-François Himly, Jean-Rodolphe Petitmaître conclut un marché d'apprentissage avec l'horloger grossier Jean-Ulrich Haas de Bienne, qui engagea comme apprenti pendant trois ans Jean-Jacques Petitmaître. Selon la coutume des horlogers grossiers du temps, ce dernier fut aussi faiseur de tournebroches. En 1727, il confesse avoir fait un tournebroche pour M. le conseiller Charles Fleury de Neuchâtel. Jean-Jacques était aussi pendulier. Une pendule style Louis XIII, avec cadran d'étain et portant sa signature, existe encore. En 1728, il fut nommé maître de la Compagnie des Vignerons. Vers 1729, il apparaît comme conducteur des horloges publiques de Neuveville.

En 1724, le père Jean-Rodolphe Petitmaître conclut un marché avec son fils ainé Jean-Jacques, aux termes duquel ce dernier engageait son frère cadet Jean Petitmaître comme apprenti horloger grossier pendant deux ans et six mois.

Le troisième fils, Jean-Pierre Petitmaître, est mentionné comme faiseur de ressorts à Neuveville dans les années 1732, 1733 et 1741.

Trois générations de Petitmaître se succédèrent dans l'horlogerie neuvevilloise, pendant une période tourmentée, ainsi que nous le verrons plus loin. Ultérieurement, il n'est plus question des Petitmaître comme horlogers. Les événements dont ils furent les témoins, les protagonistes et les principales victimes, brisa leur élan horloger si riche de promesses. (A suivre).

gnait 104,842, soit 17,531 de plus, à fin décembre 1936 et 118,775, soit 31,464 de plus, à fin décembre 1935. A propos du nombre enrégistré à fin décembre 1936, il est à remarquer, d'ailleurs, que l'état de l'emploi s'était alors déjà sensiblement amélioré sous l'effet de la reprise consécutive à la dévaluation monétaire.

Le nombre des chômeurs a augmenté de 16,309 en décembre 1937; il n'avait augmenté que de 8,301 en décembre 1936 par suite des circonstances favorables préappelées, mais il avait augmenté de 23,035 en décembre 1935. L'augmentation de décembre 1937 se rapporte surtout à l'industrie du bâtiment (+ 13,035) et aux professions qui en dépendent, ainsi qu'à l'agriculture. Il s'est produit, au contraire, un notable allégement saisonnier parmi le personnel d'hôtel et les employés de commerce. A la fin du mois en cause, 46,548 personnes cherchaient un emploi dans l'industrie du bâtiment; c'étaient 3,505 de moins que l'année précédente à pareille date et 7,711 de moins qu'à fin décembre 1935. Les branches des métaux, de l'horlogerie et des textiles totalisaient 13,733 personnes en quête d'un emploi à fin décembre 1937, soit 8206 de moins qu'à fin décembre 1936 et 17,174 de moins qu'à fin décembre 1935.

Sur l'ensemble des personnes qui étaient inscrites dans les offices du travail à fin décembre 1937, environ 9,400 avaient une occupation dans les travaux de secours et environ 600 dans les camps de travail; en outre, environ 600 suivaient des cours divers destinés au développement professionnel des chômeurs. Ces travailleurs occupés mis à part, le nombre des personnes cherchant emploi se réduit à environ 76,700.

Comme d'ordinaire à ce moment de l'année qui vient après l'exécution des commandes prises pour les fêtes et coïncide avec les opérations d'inventaire, le nombre des chômeurs a augmenté — d'ailleurs très légèrement — dans l'industrie horlogère (+ 214). On a dénombré en tout, à fin décembre 1937, 3,045 ouvriers et ouvrières en horlogerie cherchant un emploi, soit 3,481 de moins que l'année précédente à pareille date et 6,381 de moins qu'à fin décembre 1935.

Nombre des assurés à fin novembre 1937

Caisse de chômage de la F. O. M. H.	58,928
dont: ouvriers sur métaux	40,336
horlogers	18,592

Chômeurs complets par 100 assurés à fin nov. 1936 oct. 1937 nov. 1937

Caisse de chômage F. O. M. H.	19,5	11,1	12,4
dont: ouvriers sur métaux	18,2	10,5	12,4
horlogers	22,1	12,4	12,6

Chômeurs partiels par 100 assurés à fin nov. 1936 oct. 1937 nov. 1937

Caisse de chômage F. O. M. H.	11,2	3,7	4,7
dont: ouvriers sur métaux	9,0	3,5	4,6
horlogers	16,0	4,1	4,7

Chronique financière et fiscale

Banque cantonale neuchâteloise.

Le rapport de gestion de la Banque cantonale neuchâteloise pour l'année 1937 vient de paraître.

Le compte de Profits et Pertes accuse un bénéfice net de fr. 1,143,412.80 contre fr. 1,112,093.69 en 1936. La moins-value du compte d'intérêt provient principalement des disponibilités trop fortes. Elle est compensée par l'augmentation des commissions et des produits des titres. Quant aux frais généraux, malgré le développement des affaires, ils ont été réduits de fr. 166,000 cette année encore, grâce aux mesures prises pour ramener l'appareil administratif à des proportions qui correspondent à peu près à l'importance réelle de la Banque.

La Banque considère que l'année 1937 a été bonne pour elle et le bénéfice obtenu tout à fait satisfaisant. Après paiement de l'intérêt du capital par fr. 600,000, il a été versé fr. 100,000 à la réserve statutaire, fr. 150 mille à l'Etat en remboursement des prêts destinés à créer le capital de dotation, et fr. 250,000 à la Caisse fédérale en amortissement de la réserve de perte accordée par la Confédération. Fr. 43,412.80 sont reportés à nouveau.

Avis de l'Information Horlogère Suisse

Rue Léopold Robert 42, La Chaux-de-Fonds

Les maisons:

Della-Balda, Goliardo, Delba Watch, Granges

Manufacture d'Horlogerie Manalis S. A., Tramelan

sont en faillite. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.

COTES

15 Février 1938

Cote des métaux

Métaux précieux

Argent fin (plaquettes)	999/1000	Fr. 84.— le ko
» (grenaille)	»	»
Soudures (forte et tendre)	67.80
Argent fin laminé	88.—	
Argent manufacture (800/1000)	105.—	
Or manufacturé (boîtes et bijouterie), cote n° 32, dès le 25 février 1937.		

Platine manufacturé, dès le 12 févr. 1938, fr. 7.— le gr.

London 7 févr. 11 févr. 14 févr.

(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg.)

en Livres sterling

Antimoine chin.	60	60	60
» spéc.	81-82	81-82	81-82
Cuivre compt.	389/16-385/8	383/16-381/4	381/4-383/8
» 3 mois	383/16-387/8	387/16-381/2	381/2-385/8
» best selec.	421/2-433/4	413/4-43	413/4-43
» électrol.	423/4-433/4	42-43	42-43
Etain compt.	1801/4-1801/2	1791/4-1791/2	1801/4-1801/2
» 3 mois	1801/4-1801/2	1791/4-1791/2	1801/4-1801/4
» Straits	1831/2	1821/2	183
Plomb compt.	155/16-153/8	1411/16-143/4	143/4-147/8
» livr. ult.	157/16-155/8	147/8-145/16	1415/16-151/16
Zinc compt.	141/8-141/4	1313/16-137/8	1311/16-133/4
» livr. ult.	143/8-141/10	141/16-141/8	1315/16-14

London 7 févr. 11 févr. 14 févr.

(Ces prix s'entendent p'r once standard 925/1000 en pence)

Argent 20.5/16 20.3/16 20.3/16

(Ces prix s'entendent par once troy de 31 gr. 103, 1000/1000) en sh.

Or 139,9 139/9 139/9

Paris (Ces prix s'entendent en francs français p'r kg. 1000/1000)

Argent 460 490 490

Or 34.315,57 34.125,48 34.125,48

Platine 35.000 38.000 38.000

New-York Or 44.75 44.75 44.75

Cours du Diamant-Boart:

Prix de gros en Bourse au comptant

	Par carat
--	-----------

Informations**Service de recherches**

Réf. 5.16) Maison de Poznan cherche représentation de fabriques de montres bon marché ancre et cylindre.

Réf. 5.17) Agence de Chiasso demande fournisseurs de montres chronographes avec index compte- secondes, de montres chronographes enregistreurs (enregistrement écrit) en tous genres et tous métaux.

Réf. 5.18) Maison s'intéresse pour exportation directe aux U. S. A. de montres et fournitures d'horlogerie.

Réf. 5.19) Maison de São Paulo cherche représentation pour le Brésil de montres en tous genres très bon marché.

Adresses et détails sont donnés par Chambre suisse de l'Horlogerie contre remise de fr. 1.20 par adresse pour frais.

La Chambre suisse de l'Horlogerie, rue de la Serre 58, à La Chaux-de-Fonds, tient à la disposition des industriels intéressés, pour être consulté dans ses bureaux:

Le Répertoire des marques de fabrique pour l'horlogerie.

UNION DE BANQUES SUISSES **Convocation**

MM. les actionnaires sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

pour le vendredi 25 février 1938, à 15 1/2 heures, à l'hôtel de l'Union de Banques Suisses, à St-Gall.

ORDRE DU JOUR:

1. Rapport du Conseil d'administration et présentation des comptes de l'année 1937; rapport des contrôleurs et décharge à l'administration.
2. Décision sur l'affectation du bénéfice net de l'exercice.
3. Revision des statuts.
4. Nominations.

Les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées du 14 au 24 février 1938 au soir, moyennant justification de la possession des actions, aux guichets de nos sièges, succursales et agences. Le rapport sur l'exercice 1937 peut également être obtenu à ces guichets.

Le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport des contrôleurs et les propositions de modifications aux statuts sont à la disposition de MM. les actionnaires dans tous nos bureaux dès le 14 février 1938 jusqu'au jour de l'assemblée générale.

Winterthour et St-Gall, le 28 janvier 1938.

UNION DE BANQUES SUISSES

Au nom du Conseil d'Administration:

Le Vice-Président: Dr. G. Bosshard.

Voyageur Ouvre-Mer

Fabrique d'horlogerie connue demande voyageur expérimenté pour marchés d'Extrême-Orient.

Offres sous chiffre P 10147 N à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

SITUATION

Pour la région horlogère fabrique engagerait un voyageur pouvant disposer de Fr. 30 à 50.000. Assimilation rapide pour personne capable. Rendement du capital 4 à 4 1/2 %. Salaire intéressant et place stable (contrat).

Discretion réciproque.

Faire offres sous chiffre P 10168 N à Publicitas Chaux-de-Fonds.

Technicien-Construciteur

Fabrique de décolletages en tous genres du canton de Neuchâtel, cherche un technicien-construciteur, capable et disposé de s'intéresser à l'entreprise avec un certain capital.

Offres sous chiffre P 1373 N à Publicitas Neuchâtel.

Douanes**Mexique****Augmentation temporaire des droits de douane.**

Un décret publié dans la «Feuille officielle mexicaine» du 31 décembre 1937 fixe, ainsi qu'il suit, les droits de douane concernant l'horlogerie mis en vigueur le 17 janvier 1938.

No. du tarif Dollars mexicains jusqu'au 30 IV. dès le 1 V. 1938

9.40.26 Montres de poche ou montres-bracelets, avec boîte en métal non précieux, ni doré ni argenté 3.— 2.50

9.41.11 Mouvements pour montres de poche ou montres-bracelets, complètement ou partiellement remontés, sans mécanisme de répétition 2.— 1.80

Registre du Commerce**Raisons sociales:****Enregistrements:**

3/2/38. — Robert Denner (d'Allemagne), atelier de polissage-lapidages, St-Imier.

2/2/38. — Auguste Frossard (A.-François F., d'Ocourt), polissage et lapidage de boîtes de montres, Rue de la Paix 133, La Chaux-de-Fonds.

1/2/38. — Jean Paolini (d'Italie), lapidage et polissage de boîtes de montres, Rue du Commerce 17 a, La Chaux-de-Fonds.

4/2/38. — Studer & Burren (soc. n. coll. Werner St., de Niederried, Berne, Willy B., de Rueggisberg, Berne), horlogerie, bijouterie, optique, Rorschacherstr. 171, St-Gall O.

Modifications:

5/2/38. — Tavannes Machines Co. S. A., fabr., achat et vente de machines, d'outils et spéc. mécaniques, Tavannes. Théodore Schwob, du Cerneux-Péquignot, est nommé directeur, sign. indiv.

3/2/38. — Uhrenfabrik Langendorf (Société d'horlogerie de Langendorf) (Langendorf Watch Co.), Langendorf. Louis Houlmann, de Saulcy, et Hans Wyss, de Günsberg, jusqu'ici procuré, sont nommés directeurs de service, sign. collect. à deux avec l'un des ayants-droit.

Faillites:**Ouverture de faillite:**

7/2/38. — Manufacture d'horlogerie Manalis, Société Anonyme (Manalis Watch Manufacturing Co. Ltd), Tramelan.

Liquidation sommaire. Art. 231 LP.

Délai pour productions: 4 mars 1938.

Clôture de faillite:

8/2/38. — Erard & Cie, fabricants de boîtes, Noirmont.

PIERRES FINES
Véritifiages - Amincissages
Lapidages
(Flachsleiferei)

A. GIRARD-ROTH
Erbach (lac de Bienne)
Téléphone 46
Toutes les spécialités.

**Fabrique de Pierres d'horlogerie**

spécialisée dans la pierre à chasser dès ses débuts accepterait encore fortes commandes dans n'importe quel genre, trous et diamètre, spécialités bombés oliviers, grandes moyennes. Livraisons rapides.

Ecrire offres sous chiffre V 25533 L à Publicitas Lausanne.

DORAGES de mouvements et roues

sont entrepris régulièrement.

Promptes livraisons.

TH. MESSERLI
Chaux-de-Fonds
Nord 63 Tél. 23.027

Pitons acier
cylindriques
triangulaires
demi-lunes

Pierre-Henri LAMBERT

GORGIER (Neuchâtel) Tél. 67.166

Disponibles

500 mouvements 5 1/2 lignes ancre, 15 rubis, calibre A.S. 1012, spiral plat, balancier nickel. bonne qualité courante.

Offres sous chiffre P 1325 N à Publicitas Neuchâtel.

Tournages
de pierres en tous genres

Travail précis et soigné. Prix les plus bas. Précision garantie 100% sans supplément de prix. Production maximale journalière : 1 million. Aimé Michot-Jaccard Les Pierrettes, St-Aubin Tél. 67.256 Livraisons au jour le jour

Pierristes
Je sortirais de grandes séries de creusures glaces et balanciers rubis. Travail soigné. Ecrire s. chiffre U 25532 L à Publicitas Lausanne.

BROCHES pour montres sport et pendents

Prix avantageux.

Demandez échantillons à **B. Luippold**

41, rue Numa Droz, 41 La Chaux-de-Fonds

Pierristes

A vendre **machines à grandir**

avec renvois et arbres interchangeables.

Adresser offres sous chiffre P 10162 N à Publicitas Bienne.

Terminages

Termineur capable, avec atelier de réglages, cherche maison sérieuse qui lui sortirait régulièrement terminages et réglages Roskopf, 13 et 10 1/2 lig. cylindres.

Ecrire s. chiffre P 3483 O à Publicitas Lugano.

HELIO-ROTO

LE PROCÉDÉ D'ILLUSTRATION DE L'AVENIR POUR CATALOGUES PROSPECTUS, ETC.

HAEFELI & CIE
LA CHAUDE-FONDS

MISE EN GARDE

LANIÈRE S. A., fabrique de bracelets cuir soignés, Numa Droz 158, La Chaux-de-Fonds, rends attentifs tous les fabricants de cuir au fait que son bracelet cuir avec anneaux métalliques recouverts cuir, fait l'objet d'un brevet et qu'elle fabrique en outre des modèles déposés.

Tous imitateurs et contrefacteurs seront poursuivis par les voies pénale et civile.

Par mandat de **LANIÈRE S. A.**
Alfred Aubert, avocat.

Horloger complet

très expérimenté dans la fabrication bonne qualité courante et soignée, visage des ébauches et toutes fournitures, est demandé par maison sérieuse du Jura neuchâtelois. Entrée immédiatement ou époque à convenir.

Faire offres avec copies de certificats, références, photo, prétentions et date d'entrée sous chiffre P 1418 N à Publicitas Neuchâtel.

Manufacture conventionnelle

achèterait des ébauches de manufacture conventionnelle, de mouvements 4 3/4 à 5 1/2 lig. genres nouveaux, 6, 6 3/4, 7 3/4, 8, et 10 1/2 lig. ronds, calibres modernes.

Faire offres sous chiffre E 20266 U à Publicitas Bienne.

LOCAUX INDUSTRIELS A LOUER à St-Imier

environ 500 m², de beaux locaux très clairs dans bâtiment moderne (fabrique comprenant 2 étages et 1 sous-sol).

Faire offres sous chiffre P 2488 J à Publicitas St-Imier.

Jeune employé

connaissant bien l'horlogerie, énergique et débrouillard, sachant le français, l'anglais et l'allemand, serait engagé par Fabrique d'horlogerie du Jura neuchâtelois.

Entrée immédiate ou époque à convenir.

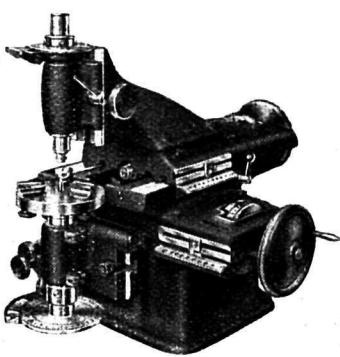
Faire offres avec copies de certificats, références, photo, prétentions et date d'entrée sous chiffre P 1419 N à Publicitas Neuchâtel.

On cherche à acheter terminages Roskopf

7 3/4 et 10 1/2 lig. de qualité garantie.

Ecrire sous chiffre P 2527 J à Publicitas St-Imier.

MACHINES À POINTER HAUSER



Machine à pointer
Type N° 1

Les machines préférées dans l'industrie horlogère :

Type N° 1, capacité 100/100mm
" N° 2, " 200/200mm

Précision de déplacement
des coulisses . . . 0,002mm
la référence

Demandez démonstration.

HENRI HAUSER S.A.
MACHINES DE PRÉCISION
BIENNE 4

Rue de l'Eau 42 Téléphone 49.22

Vve HENRI BUTZER
Société anonyme
La Chaux-de-Fonds (Suisse)
Téléphone 21.957

FABRIQUE D'ÉTAMPES
pour tous genres d'industries

SPÉCIALITÉ:

Etampes de boîtes
acier, métal, or, bijouterie.

UNION
DE
BANQUES SUISSES
LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 24.521

Capital et Réserves: Frs. 60.000.000

Escompte de papier commercial
Ouverture de comptes courants

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions.

Fabrication de Ressorts de montres

Spécialité de ressorts renversés
pour petites pièces et chronomètres

CHs HIRSCHY & Co. S. A.

Commission

Téléphone 22.865

LA CHAUX-DE-FONDS

Bel-Air 15

Exportation

Adr. téligr.: Nervion

Fabrique NERVION

ANTIROUILLE S. A. LA CHAUX-DE-FONDS

Crêtets 29 — Téléphone 21.492

Nickelage, argentage de mouvements.

Dorage de chatons.

Passage au bain antirouille de toutes pièces
d'horlogerie en acier.
Département spécial pour le nickelage de pièces
en série. — Décolletage et T. S. F.

LA BANQUE FÉDÉRALE s. a.
LA CHAUX-DE-FONDS

Capital et Réserves: Fr. 50.000.000

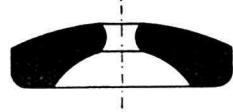
signale à l'attention du public ses installations modernes de
Compartiments de COFFRES-FORTS

Sécurité - Discréction

(11 grandeurs différentes)

La bonne pierre de balancier bombée →
trou olivé, s'obtient chez:

PIERRE SEITZ



LES BRENETS (Suisse)

FABRIQUES MODERNES
de Pierres d'horlogerie

Longue expérience dans la
fabrication de la pierre à chasser

Bouchons et chatons rectifiés.

Livrages rapides et consciencieuses
au plus juste prix.

ASTIN WATCH S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS

(Suisse) RUE LEOPOLD ROBERT 84



SES CHATELAINES
SES NOUVEAUTÉS

H. A. RICHARDET

13, rue des Tourelles LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 21.151

Fabrique de cadrans émail et métal en tous genres

Livrages rapides.

Sullem
Soleil & Métaux

LAMINÉS À FROID

ED. MATHEY FILS S.A.
USINE À NEUVEVILLE TEL. 87.333

ORGANES DE TRANSMISSION „CLUS“

Stock de plusieurs milliers de poulies
en fonte, aluminium, tôle d'acier, bois.
Courroies en cuir et caoutchouc.
Toutes les huiles et graisses industrielles.

Ernest GEIGER, S. A., Biel
Téléphone 44.75

PAUL DUBOIS S. A.

Saint-Imier (J. b.)

* * *
Spécialités pour l'Industrie horlogère
VIS ~ PIEDS ~ GOUPILLES
et petits décolletages de précision

Polissages vis et aciers

RAQUETTES - MASSES - COQUERETS, etc.

COLIMAÇONNAGES et GOUGES

Spécialités: Vis biseautées; vis têtes rondes

HENRI GUYOT & CIE

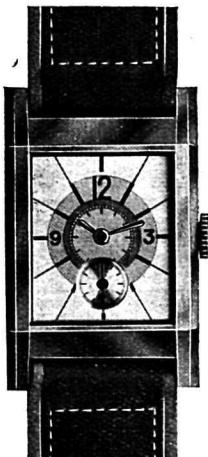
H. Leuenberger, successeur, St-Imier

Travail soigné.

Tél. 1.36

Livrages rapides.

Boîtes de montres en Acier inoxydable marque „STAYBRITE“



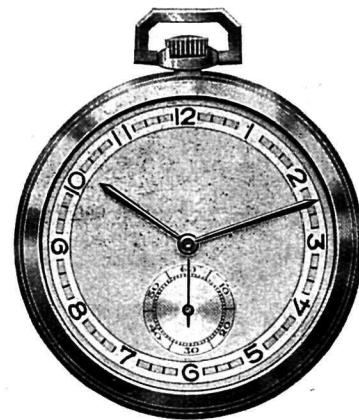
Fabricants d'horlogerie exigez la marque

STAYBRITE

dans toutes vos boîtes de montres. Elle garantit la qualité du produit.

Seuls les fabricants de boîtes conventionnels peuvent obtenir l'acier marque „STAYBRITE“

Cette marque ne peut être frappée que sur des boîtes en acier FIRTH-VICKERS „STAYBRITE“



JURA WATCH CO., DELÉMONT (SUISSE)

Manufacture de Montres Roskopf soignées et bon marché pour tous pays

Grande production en savonnettes dorées, argentées, nickelées et acier noir, 16 et 19 lignes

Spécialité pour l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Angleterre et Colonies, Pays du Nord

Articles courants et de précision

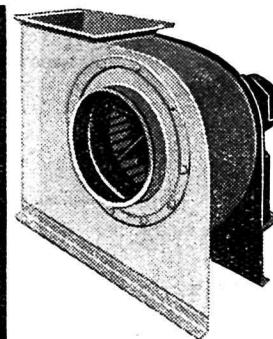
Montres-bracelet de dames et hommes, système Roskopf et cylindre, fantaisie, bon marché

Continuellement des nouveautés

**POLDI
HÜTTE**
ZÜRICH 5
LIMMATSTR. 28

ACIER POLDI

**ACIÉRIES
POLDI
GENÈVE**
TERREAUX DU TEMPLE



VENTILATEURS

A. RUEFLI, Biel

Route de Boujean 52 a. Téléphone 23.74

Installations de dépoussiérage
pour tours à polir, lapidaires,

Evacuation des vapeurs de bains de chromage, de dorage et autres
Filters à air



Maison fondée en 1910
Tél. 75.413

Pierres à chasser, diamètre précis
Pierres de balanciers bombées
Trous olivés

Qualité soignée au plus juste prix.

Pour vos

Assortiments cylindres de 1^{re} qualité,
vos décolletages de haute précision,
tous genres. - Etampage. - Pivotage.
Polissage.

Maison fondée en 1910

Tél. 75.413

Pierres à chasser, diamètre précis
Pierres de balanciers bombées
Trous olivés

Qualité soignée au plus juste prix.



CYLINDRE S. A., Le Locle

Téléphone 31.049 (Suisse)



LEONIDAS

LES SPÉCIALISTES
en CHRONOGRAPHES et
COMPTEURS de SPORT

LÉONIDAS WATCH FACTORY LTD

Saint-Imier (Suisse)

Bureau d'Ingénieur-Conseil

(Spécialiste en horlogerie et en petite mécanique)

LAUSANNE
36, Petit Chêne

A. BUGNION

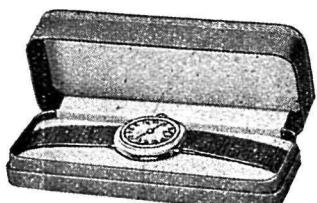
GENÈVE
20, rue de la Cité

Dépôts de brevets d'invention, en Suisse et à l'étranger, marques, dessins et modèles industriels. — Expertises sur la valeur des brevets d'inventions.

Monsieur Bugnion reçoit personnellement, tous les mardis, de 2 à 5 h., à son bureau de la Chaux-de-Fonds, rue Neuve 18, (téléphone 21.164). Sur demande, rendez-vous sur place pour les autres localités de la région.

FABRIQUE LA PALME**Les Brenets (Suisse)**

livre avantageusement

MONTRES 16 ET 18 LIG., ANCRE**Etuis soignés pour montres soignées**

Demandez notre riche collection d'étuis classiques et fantaisie

J. LANGENBACH S.A., Lenzbourg

Spécialistes du Cartonnage chic (Argovie)

et D. Pachter-Vaucher, représentant à La Chaux-de-Fonds

ÉTUIS CARTONNAGES ÉTALAGES
POUR HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE**WALTHER DE BROTH**

Saint-Imier

Maison fondée en 1916

Téléphone 144

Création de modèles

Grand stock d'articles courants

Prompte livraison

Seule maison suisse fabriquant tous les genres d'étuis et le cartonnage soigné.

Pierres chassées et Sertissages**BRUNNER FRÈRES**Tél.: Bureau 31.257 Les Ecreuses, LE LOCLE
Domicile 31.598 sont de qualités irréprochables

Manufacture. Livraisons ultra rapides.

CHATONS

BOUCHONS

PIERRES FINES

Sur demande nos derniers prix.

**BOART - DIAMANTS**

livrés au plus bas cours du jour

ECLATS - CARBONE - BURINS

Outils-diamants pour meules

BASZANGER

6 RUE DU RHÔNE GENÈVE RUE DU RHÔNE 6

Produits à polir MENZERNA

Rouge en poudre, en plaques et en bâtons pour or et argent

Dépositaire :

Ed. Schüpbach

Rue Dufour 6

BIENNE

Téléph. 4402

Pierres chassées, tous les calibres

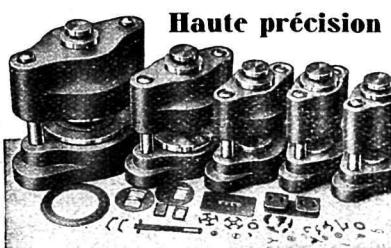
Spécialité : CHRONOGRAPHES

Livre vite
bien
bon marché**ALBERT STEINMANN**Téléphone 22.459 Chaux-de-Fonds, Léop. Robert 109 (2^{me} étage)

Outil pour faire les préparages d'ébauche.

Seul fabricant des machines à calculer „STIMA“ et „TREBLA“

Se charge de la fabrication de tous genres de compteurs et tous travaux de grande série.

Etampes pour tous genres d'industries.
Repasseurs pour trous de pieds et pierres chassées.
Etampes de ponts, barettes embouties, roues, pièces de mécanisme, etc.**A. SAUTEBIN**

BIENNE (Suisse)

Téléphone 27.915 Rue des Oeillets, 1

Fabricants de boîtes or, acier - Fabricants d'horlogerie

Adressez-vous à un homme de métier pour tous vos finissages de boîtes en qualité soignée

Atelier spécial de polissage, satiné et lapidage glace

R. SOGNO, GENÈVE
4, Coulouvrenière, 4**EXPORTATION****Fournitures d'horlogerie**

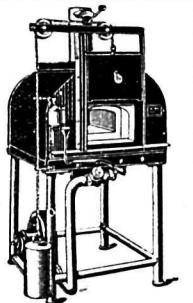
en gros

EMILE MOERI-RUFER

SAINT-IMIER (Suisse)



"COLMO"

**ED. STRAUB, Sulgen** (Thurgovie)Fabrique de Fours industriels
à pétrole et à l'huile lourde (mazout)SPÉCIALITÉ:
**Fours et Fournaises à tremper
et à émailler**Tous les accessoires aux
Fournaises système Kretz

A vendre d'occasion

**horloge de contrôle
pour entrée et sortie des ouvriers.**

Peu usagée. Prix avantageux.

Ecrire à case postale n° 10581, La
Chaux-de-Fonds.**Grossiste viennois**en horlogerie **demande**
offres pour nouveautés
en mouvements 3 3/4 à 19 lig.

Pressant.

Bielerhof M. M.,
Bienne.**MÉROZ Frères****Pierres fines****La Chaux-de-Fonds**agrandit
ses locaux**Service rapide**Atelier bien installé
pour tournages de laiton
entreprendrait encore
mensuellement quelques
100 douzaines de
tournages de barillets

toutes grandeurs.

Exécution parfaite
garantie.Offres sous chiffre
P 1425 N à Publicitas
Neuchâtel.**FABRIQUE DE RESSORTS**

Ressorts soignés. Spécialité: Ressorts renversés

LA CHAUX-DE-FONDS

Temple Allemand 98. - Téléphone 23.440

V. GEISER & FILS**Chef service commercial**désire changer de situation pour époque à convenir.
Suisse, 37 ans, connaît la branche à fond y compris la
fabrication. Habituel aux rapports avec la clientèle de
langue anglaise (notamment USA) et les fournisseurs.
Très versé dans le mouvement horloger conventionnel.
Ecrire sous chiffre A 51839 X à Publicitas Genève.